



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

évaluations en classe de cours préparatoire

Question au Gouvernement n° 1574

Texte de la question

ÉVALUATIONS EN CLASSE DE COURS PRÉPARATOIRE

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Liso.

Mme Brigitte Liso. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, vous l'avez dit, l'école est la mère de toutes les batailles. Elle doit être notre priorité pour s'attaquer aux difficultés et aux inégalités à la racine. L'objectif est que tous les enfants arrivent dans le secondaire avec des savoirs fondamentaux consolidés qui les accompagneront tout au long de leur vie.

Pour l'atteindre, vous avez souhaité évaluer les élèves dès leur entrée en CP et en CE1. Chacun d'entre nous sait que ces classes constituent des passages décisifs dans la vie d'un élève puisqu'il y apprend les quatre fondements de l'éducation : lire, écrire, compter et vivre ensemble.

Cette évaluation apparaît comme un outil pertinent, aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Elle permettra en effet à chaque enfant de bénéficier un suivi précis de ses progrès et à chaque enseignant d'identifier les forces et faiblesses de l'élève afin de mieux l'accompagner. Ces pratiques sont d'ailleurs déjà en place dans la moitié des pays de l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques.

M. Sébastien Jumel. Quelle est la question ?

Mme Brigitte Liso. Elle arrive. Néanmoins, les enseignants restent inquiets quant à la facilité de mise en place de ces évaluations et quant à l'anxiété qu'elles peuvent faire naître chez certains des enfants évalués. Monsieur le ministre, mes questions sont donc les suivantes. (« Ah ! » sur quelques bancs des groupes LR, SOC et GDR.) Comment rassurer les enseignants sur le bien-fondé de cette mesure ? Pourrait-on envisager d'aller plus loin et d'inclure d'autres matières ou d'autres thématiques comme le bien-être des élèves à l'école, ce qui se fait déjà dans certains pays ? Je souhaite également vous interroger sur les risques de compétition entre établissements liés aux résultats de ces évaluations.

M. Christian Hutin. Allô ?

Mme Brigitte Liso. Enfin, pourriez-vous nous indiquer quelles solutions ont été envisagées pour parer à une bonne ou à une mauvaise réputation d'établissement qui influencerait le choix des parents ? (*Applaudissements et « Bravo ! » sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.* Madame Liso, vous avez posé

plusieurs questions.

La première d'entre elles a trait à une des actualités de ce jour : nous venons en effet de recevoir les premières évaluations du résultat du dédoublement des cours préparatoires en réseau d'éducation prioritaire renforcé pour l'année 2017-2018. Il s'agit d'un moment très important puisque c'est la première évaluation – bien d'autres suivront – nous permettant de mesurer les progrès accomplis.

Cela s'avère évidemment très encourageant, notamment du point de vue du climat scolaire, puisque 98 % des professeurs estiment que, grâce à cette réforme, ils ont pu accomplir des progrès très importants, notamment par l'identification des besoins des élèves. C'est une excellente nouvelle parce que l'approbation par les professeurs est évidemment le gage d'autres réussites.

Nous disposons également ainsi de la mesure des améliorations des résultats des élèves en français et en mathématiques. Nous améliorons ce que l'on appelle l'écart-type entre les classes appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire renforcée et les autres. En clair, cela signifie que nous sommes en train de réduire, voire d'annihiler, l'écart entre les territoires les plus défavorisés et les autres. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*) C'est, à mes yeux, le sujet le plus important qui soit, car cela conditionne d'autres conquêtes.

Pour arriver à progresser, nous avons besoin de disposer d'approches qualitatives renforcées. C'est ce qui se passe dans le cas de certaines expérimentations. Je pense par exemple à l'une d'entre elles, menée par le professeur Alain Bentolila dans l'académie d'Amiens : l'écart-type entre les territoires défavorisés et les autres est presque nul. Autrement dit, du point de vue qualitatif, il existe des points avancés.

Pour avancer qualitativement, nous avons besoin d'évaluations. L'évaluation actuelle en milieu de CP est extrêmement utile parce qu'elle permet d'obtenir un tableau de toutes les difficultés et de tous les besoins de l'enfant. J'en parlerai au moment de la discussion du projet pour une école de la confiance : l'évaluation est fondamentale afin justement de parvenir à donner confiance et aux professeurs comme aux élèves. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Liso](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1574

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [24 janvier 2019](#)